

DIU

Santé tropicale et pathologies du voyageur

Objectifs

Cette formation vous donne les informations de base et les conseils pratiques pour :

- l'accueil et la prise en charge, en métropole, d'un patient ayant séjourné en milieu tropical,
- l'intégration à une équipe de soins dans un PED, en particulier dans le cadre d'une mission humanitaire.

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 80 heures (5 modules de 16h) et se déroule sur 1 an.

Il est dispensé tous les 2 ans.

Chacune des 4 facultés organise un module d'enseignement théorique de deux journées pour l'ensemble des étudiants et un module pratique (travaux pratiques et dirigés) pour les étudiants

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

inscrits sur place.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par :

- une épreuve d'admissibilité écrite de 2h,
- une épreuve d'admission orale.

L'assiduité aux enseignements est exigée pour pouvoir passer les épreuves de contrôle des connaissances.

Contenus

- **Module 1** : Introduction ; bilharzioses, trypanosomiasés, amibiase, lèpre ; vaccinations en milieu tropical ; SIDA en Afrique et en Asie ; autres MST ; santé maternelle ; problèmes obstétricaux.
- **Module 2** : Hydatidoses, distomatoses, mématodoses, cestodoses, protozooses intestinales, filrrioses, hépatites, salmonelloses, shigellose ; diarrhées en milieu tropical ; les médicaments essentiels ; les antiparasitaires.
- **Module 3** : Paludisme, leishmaniose, choléra ; hygiène et logistique en situation de catastrophe ; malnutrition ; atteintes neurologiques en zone tropicale
- **Module 4** : Tuberculose, peste, rage, arboviroses, fièvre jaune, fièvres virales hémorragiques ; anémies ; hémoglobinopathies ; hyperéosinophilie ; dermatoses tropicales ; vaccinations des voyageurs ; conseils aux voyageurs.
- **Module 5** : TP parasitologie ; TP bactériologie ; TP cas cliniques

Publics et prérequis

- Titulaires d'un diplôme d'État de docteur en médecine
- Titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Internes en médecine
- Docteurs et internes en pharmacie
- Titulaires d'un diplôme d'État en soin infirmier

Les intervenants

- Pr P. CHAVANET
- Pr L. PIROTH

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.